

**Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) – UMR 7122« Laboratoire de Mathématiques et Applications de Metz »**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC100152DAJ du 23 juin 2010 nommant Monsieur Philippe PIÉRI délégué régional pour la circonscription Centre-Est à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 ;

**Vu** la décision n° DEC08A012DSI du 19 décembre 2008 portant création de l'unité mixte de recherche n°7122 intitulée « Laboratoire de Mathématiques et Applications de Metz » ;

**Vu** la décision n° DEC12233INSMI du 26 septembre 2012 portant nomination du directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7122 intitulée «Laboratoire de Mathématiques et Applications de Metz » - M. Marius Tucsnak ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **M. Jean-Louis Tu**, Professeur à l'Université de Lorraine, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 26 septembre 2012

Le directeur d'unité

Marius Tucsnak